

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

---

P. O. Box 3243, Addis Ababa, Ethiopia Tel.: (251-11) 551 38 22 Fax: (251-11) 519321

Email: [situationroom@africa-union.org](mailto:situationroom@africa-union.org)

---

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE

478EME REUNION

19 DECEMBRE 2014

ADDIS ABEBA, ETHIOPIE

PSC/PR/BR.(CDLXXVIII)

COMMUNIQUE DE PRESSE

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), a tenu sa 478ème réunion le 19 Décembre 2014, l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest. La réunion se est tenue dans le prolongement de la décision prise par le CPS lors de sa 464ème réunion tenue le 29 Octobre 2014 pour consacrer des réunions mensuelles sur l'épidémie d'Ebola en vue de recevoir des rapports d'étape détaillés de la Commission, couvrant l'évolution de la situation, la mise en œuvre du mandat de la Mission de Soutien de l'UA contre l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest (ASEOWA), l'état des contributions des États membres de l'UA et le niveau d'engagement de la communauté internationale dans son ensemble dans la lutte contre l'épidémie.

Le Conseil a rappelé tous ses communiqués et ses communiqués de presse antérieurs sur l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest.

Le Conseil a pris note de l'exposé fait par le Commissaire de l'UA pour les Affaires sociales, S. E. Dr Mustapha Sidiki Kaloko et a félicité la Commission, y compris son Association du personnel, pour les contributions et les progrès réalisés dans la mise en œuvre du mandat de la Mission de soutien de l'Union africaine contre l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest (ASEOWA).

Le Conseil a également félicité tous les États membres de l'UA qui ont contribué du personnel de santé, des ressources financières et matérielles en faveur des pays les plus touchés par l'épidémie d'Ebola. Le conseil a en outre félicité le secteur privé africain et la société civile, y compris les volontaires ainsi que les partenaires bilatéraux et multilatéraux pour leur appui continu aux efforts visant à lutter contre l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest.

Le conseil a souligné la nécessité de maintenir l'élan actuel dans la lutte contre Ebola. Dans ce contexte, le Conseil a exhorté toutes les parties prenantes à continuer à mobiliser des ressources supplémentaires, y compris par le biais du budget de la Commission, en appui à l'ASEOWA et aux efforts de la région, ainsi que ceux des pays les plus touchés par l'épidémie d'Ebola.

Le conseil a lancé un appel aux Etats membres de l'UA, qui ne l'ont pas encore fait, et dans l'esprit de solidarité panafricaine, de rejoindre également la lutte contre l'épidémie d'Ebola en offrant le soutien nécessaire aux pays les plus touchés.

Le Conseil a déploré la stigmatisation, la discrimination et l'isolement continue des personnes et des pays les plus touchés. À cet égard, le Conseil a réitéré son appel aux Etats membres de l'UA, qui ne l'ont pas encore fait, de mettre pleinement en œuvre la décision adoptée par la 16e session extraordinaire du Conseil exécutif, tenue à Addis-Abeba, le 8 Septembre 2014, concernant l'ouverture des frontières et la reprise des vols vers les pays touchés.

Le conseil a noté avec préoccupation que des sections de la population dans les pays les plus touchés par l'épidémie d'Ebola évitent les établissements de santé de peur de contracter la maladie. À cet égard, le Conseil a souligné la nécessité d'une stratégie efficace de communication sur l'Ebola afin d'assurer que la population concernée est correctement informé à propos de l'épidémie d'Ebola. Le conseil a lancé un appel aux médias africains d'aider à diffuser des rapports factuels sur l'épidémie d'Ebola.

Le Conseil a souligné la nécessité de commencer à se concentrer sur l'impact socio-économique et politique de l'épidémie d'Ebola, et sur les stratégies de reprise post-Ebola, non seulement pour les pays directement touchés, mais également pour la région immédiate et au-delà. Dans le même esprit, le Conseil a également souligné la nécessité d'une coordination des efforts entre les pays les plus touchés, la région et l'ensemble de la communauté internationale. À cet égard, le Conseil a invité les États membres de l'UA, le secteur privé, la société civile et la communauté internationale dans son ensemble à continuer de mobiliser et de fournir une assistance humanitaire aux victimes de l'épidémie d'Ebola, notamment les soignants, les enfants et les orphelins.

Le Conseil a réitéré la nécessité pour la Commission d'accélérer les efforts visant à créer le Centre africain pour la lutte contre les maladies et pour tous les États membres de l'UA à renforcer davantage leurs systèmes de soins de santé.

Le Conseil a demandé à la Commission de lui soumettre, au début de Janvier 2015, un rapport complet sur tous les aspects de la lutte contre l'épidémie d'Ebola.

Le Conseil attend avec intérêt la convocation d'une conférence internationale sur l'épidémie d'Ebola dès que possible.

Le Conseil a décidé de rester saisi de la question.